

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01113

Numéro SIREN : 813 280 484

Nom ou dénomination : A.P.O (AMENAGEMENT PISCINE OBERSON)

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt A2023/003882

A.P.O (AMENAGEMENT PISCINE OBERSON)
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 278, chemin de la Grippière
97170 PETIT BOURG
813 280 484 RCS POINTE A PITRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,

LE ONZE JUILLET,

A QUATORZE HEURES (14H00),

Les associés de la **société A.P.O (AMENAGEMENT PISCINE OBERSON)** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 278 Chemin de la Grippière, 97170 PETIT BOURG, sur convocation faite par la Présidente à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Bruno OBERSON, titulaire de 499 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Madame Séverine OBERSON, titulaire de 501 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Total des actions des associés présents : la totalité actions sur les 1 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par **Madame Séverine OBERSON**, en sa qualité de Présidente de la Société.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 9 juin 2023, qui a constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME RÉSOLUTION

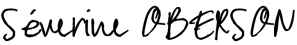
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Madame Séverine OBERSON

DocuSigned by:

31207750FE16432...

Monsieur Bruno OBERSON

DocuSigned by:

61D224A950CF475...

DS
 DS
